



Vente d'un appartement après un divorce

Par **novelli**, le **07/05/2012 à 09:59**

Bonjour,rnrnMon divorce ayant été ordonné, mon appartement vient d'être mis en vente. Le souci est que mon ex mari l'a mis en vente à un prix largement au-dessus du marché ce qui fait qu'évidemment après 3 mois, il n'est toujours pas vendu. Sachant que cette mise en vente va me mettre en situation précaire puisque je travaillais à mon domicile, j'ai donc besoin au plus vite de l'argent de cette mise en vente. Existe t-il un recours qui me permettrait "d'obliger" mon ex mari à mettre en vente l'appartement au prix du marché d'autant que j'ai un acheteur à ce prix-là?rnrnD'avance merci pour votre aide.

Par **amajuris**, le **07/05/2012 à 11:06**

bjr,rndonc votre ex-mari a mis un bien en vente sans que vous soyez d'accord sur le prix.rnfaites comme lui, mettez le bien en vente en procédant de la même manière à un prix inférieur.rn3 mois pour vendre un appartement n'est pas excessif.rndîtes à votre acheteur de proposer son prix à l'agence.rnle seul recours c'est de faire appel à un juge.rncdt